

Opération “Foot à l’Ecole” :

Année scolaire 2022-2023.



Préambule :

Dans le cadre du développement du football à l'école primaire, la F.F.F (Fédération Française de Football), le M.E.N.J.S (Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports) et l'U.S.E.P (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) ont décidé de renforcer leur partenariat. La signature d'une convention nationale (mai 2018) engage les signataires à participer au développement de la formation de l'élève dans ses dimensions civiles, sociales et éducatives.



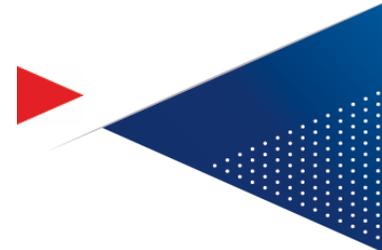
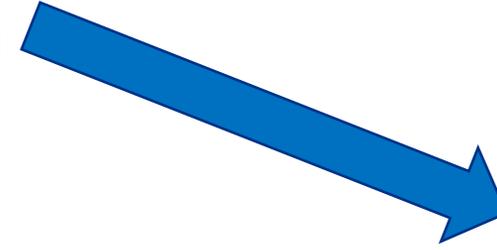


Introduction



Pourquoi participer à l'opération « Foot à l'École » ?

- ❖ Permettre au football, au même titre que les autres A.P.S, de favoriser le développement moteur, intellectuel et éducatif de l'élève.
- ❖ Profiter des outils pédagogiques (*cf annexe 1*) mis à disposition pour développer des compétences en lien avec les programmes établis par l'Education Nationale.
- ❖ Utiliser les valeurs véhiculées par l'activité pour contribuer à la formation de jeunes citoyens.
- ❖ Mettre en lumière une thématique grâce à l'activité.



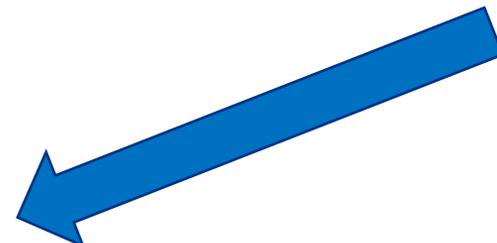
Comment le projet est-il décliné ?

- ❖ Réalisation d'un cycle football durant le temps scolaire (présence d'un intervenant extérieur agréé).
- ❖ Réalisation d'une production artistique en lien avec un thème fourni.
- ❖ Participation à une journée départementale proposée par l'U.S.E.P.



Pour qui mettre en place ce projet ?

- ❖ L'ensemble des enfants scolarisés de CE1 à CM2.
- ❖ Les classes de cycle 2 (CE1-CE2).
- ❖ Les classes de cycle 3 (CM1-CM2).
- ❖ Les classes multi-niveaux (cycles 2 et 3).
- ❖ Les classes avec des dispositifs U.L.I.S.

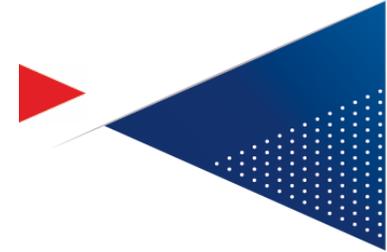




Objectifs et finalités (1)



Les Objectifs Généraux :



❖ La FFF, l'USEP et le MENJS souhaitent que ce partenariat puisse :

- Favoriser l'accès à l'activité football pour l'ensemble des élèves scolarisés (filles et garçons) qu'ils soient licenciés en club ou non.
- Proposer, aux responsables pédagogiques, d'utiliser l'activité football comme vecteur d'apprentissage.
- Permettre la découverte de l'activité football au travers de jeux scolaires et de situation d'apprentissage simples alternant coopération et opposition.
- Renforcer la place du football dans le processus de l'éducation de l'élève par la mise en place d'actions qui assurent le développement de ce dernier.

Objectifs et finalités (2)

Les Objectifs Pédagogiques :

Développer des apprentissages moteurs et cognitifs liés à l'activité football.

Développer des compétences générales en lien avec le socle commun de compétences, connaissances et culture (cycles 2 et 3).

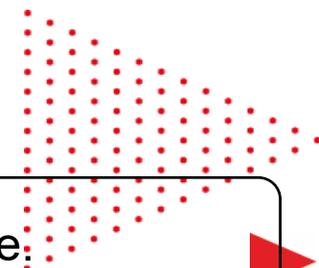
Permettre à l'élève de prendre conscience de l'importance d'une activité physique régulière pour sa santé.

Permettre l'apprentissage de règles de jeu, de statuts différents et s'emparer de la notion de responsabilité.





Principes de fonctionnement



Contexte : l'école souhaite mettre un projet d'intervention football dans son programme.

Protocole : l'école prends contact avec l'un des organismes ci-dessous pour bénéficier d'une intervention.

USEP :

Prise de contact avec
M. VERNAUDON
(référent délégué).

DISTRICT DE FOOTBALL :

Prise de contact avec M.
MARTINEZ (Conseiller
Technique Départemental).

CLUB DE FOOTBALL :

Prise de contact avec le
club de football de votre
commune.

Etape 1 : après avoir pris contact avec l'un des organismes, l'école réalise son inscription son inscription via le site internet « Foot à l'Ecole » : <https://footalecole.fff.fr/fr/>

Etape 2.1 (si contact avec USEP) : l'USEP et le District de Football entrent en relation avec l'école afin de convenir des modalités d'intervention (période, projet pédagogique, intervenant extérieur, ...)



Etape 2.2 (si contact avec DISTRICT/CLUB) : le Club et le District de Football entrent en relation avec l'école afin de convenir des modalités d'intervention (période, projet pédagogique, intervenant extérieur, ...)



Modalités d'inscription concours FAE

Etape 1 : se rendre sur le site internet dédié à l'opération <https://footalecole.fff.fr/fr/>

Etape 2 : créer un compte (gratuit) afin de pouvoir inscrire sa ou ses classes au projet.

Etape 3 : renseigner les informations demandées (niveau de classe, nom/prénom/coordonnées du responsable pédagogique, nombre d'élèves, ...) avant de valider votre inscription.

Précision :

Un mail de confirmation vous sera transmis suite à votre inscription.



ecole publique de Bains

Bains (43370)

ADRESSE :

26 place des marronniers
43370, Bains

CONTACT :

Nadeige Lascombes
ecolepubbains@wanadoo.fr
0471575051

Classes

Garçons

Filles

Elève(s) handicapé(s)

Multi-niveaux

15

21



Calendrier de l'opération



1

Août 2022 : ouverture des inscriptions sur le site dédié à l'opération.

2

Août à Octobre 2022 : prise de contact entre District, Clubs, USEP et écoles primaires.

3

Septembre à Juin 2022 :

- ✓ Réalisation du cycle football ou futsal d'au minimum 6 séances.
- ✓ Réalisation d'une production artistique en lien avec la thématique ciblée.
- ✓ Participation à un rassemblement final de fin de cycle ou de fin d'année.

4

Avril 2023 : clôture des inscriptions + retour des productions artistiques.

5

Avril-Mai 2023 : réalisation des jurys « départemental-régional-national ».

6

Juin 2023 : résultats officiels du concours + remise des dotations matérielles (*cf annexe 2*).





Contacts

District de Football :

M. MARTINEZ Léo
(Conseiller Technique Départemental
Développement et Animation des Pratiques)
06.03.31.36.24
lmartinez@haute-loire.fff.fr

Comité USEP 43 :

M. VERNAUDON Sylvain
(Délégué Union Sportive de
l'Enseignement du Premier degré)
06.07.50.76.54
usep43@fol43.fr



EDUCATION NATIONALE :

M. MICHAUD Ludovic
(Conseiller Pédagogique Départemental)
04.73.04.57.32
cpd43@ac-clermont.fr

P.S : vous pouvez également prendre contact avec le club de football se situant à proximité.

Annexe 1 : outils pédagogiques



Afin de pouvoir être accompagné spécifiquement sur ce dispositif, les responsables pédagogiques pourront bénéficier :

- ✓ De dotations matérielles (sous forme de prêts) le temps du cycle pour co-animer vos séances avec l'intervenant.
- ✓ De fiches pédagogiques dites « transdisciplinaires » pour réaliser le lien avec les enseignements vus en classe.
- ✓ De fiches pédagogiques dites « terrain » pour aider à mener à bien la découverte de l'activité.

Objectif éducatif 45 min 02

Prendre la parole

Auteur(s) : Ministère de l'Éducation nationale, FFF
S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis.
- Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté.

PROPOSITION DE DÉROULEMENT DE SÉQUENCE

- Aborder le contenu pédagogique de la séquence (voir ci-contre).
- Demander si certains élèves souhaitent lire leur production devant la classe.
- Débattre tous ensemble des différences de point de vue.
- Faire travailler les élèves sur les activités proposées.

NOTIONS ABORDÉES

S'exprimer à l'oral. L'évaluation en fin de cycle peut porter sur la capacité de l'élève à rappeler un événement, à rapporter un récit, à restituer des informations. L'observation porte sur la clarté de l'expression, le vocabulaire employé, l'emploi de connecteurs appropriés.

Prendre la parole. L'élève peut prendre la parole dans les situations suivantes : exposé des résultats d'une recherche, présentation d'un événement, restitution d'informations, expression d'un point de vue... L'élève doit être capable de prendre la parole, de respecter les tours de parole et les règles de politesse, d'utiliser des niveaux de langue différents et adaptés au contexte.

Prendre part à un dialogue. L'élève doit être capable de respecter les règles d'écoute, de prise de parole et d'échanges, de s'exprimer de façon claire et précise, de formuler un point de vue, de réagir en fonction de ce qui a été dit, de tenir compte de son interlocuteur et de s'en faire comprendre, de justifier et d'argumenter son point de vue, de justifier un accord ou un désaccord, d'entretenir un dialogue soutenu et cohérent sur le sujet traité.

Prendre la parole lors d'une séance sportive. L'enseignant pourra, à travers une séance sportive organisée autour de la pratique du football, inviter les élèves à prendre la parole pour :
→ énoncer les règles du jeu (savoir dans quel sens jouer et dans quel but marquer, identifier les surfaces du corps autorisées pour jouer, connaître les différentes reprises du jeu ainsi que les droits du gardien de but) ;
→ définir l'espace du jeu et ses limites.

© Photo: Pietro Fabbri - Fotolia

Entrée dans l'activité 16 min 02

À chacun son ballon

Auteur(s) : Ministère de l'Éducation nationale, FFF, USEP
Compétences visées : savoir se déplacer sur le terrain et parmi les joueurs et s'arrêter en conservant le contrôle du ballon. Optimiser la coordination.

ESPACE	EFFECTIF	MATÉRIEL PAR TERRAIN
Terrain de 25 m x 25 m 1 à 3 terrains en fonction des effectifs	10 à 12 élèves par terrain, divisés en 2 équipes 10 à 12 maillots de 2 couleurs différentes	4 plots 5 à 12 ballons

BUT

- Maîtriser le ballon dans l'espace de jeu.
- Conserver le ballon dans l'aire de jeu pour marquer 1 point.

CONSIGNES

- Distribuer 1 ballon par joueur ou pour 2 joueurs qui alternent.
- Au signal (coup de sifflet), le joueur se déplace librement dans l'espace de jeu. Il utilise son pied droit et/ou son pied gauche pour conduire le ballon. Il ne doit pas sortir du terrain.

LENSEIGNANT OBSERVE QUE :

- les joueurs gardent le contrôle du ballon et occupent un maximum d'espace ;
- les joueurs savent quitter le ballon des yeux quand ils se déplacent, pour éviter de sortir du terrain et de percuter un autre joueur.

→ **Variante**

- Au signal donné par l'enseignant, le joueur arrête le ballon du pied droit, puis du pied gauche.
- Un joueur sans ballon se place devant le joueur ayant le ballon et l'oblige à modifier son trajet.

Les classes ayant participé à un cycle football et ayant réalisé la production artistique se verront remettre des récompenses en fin d'année.

- ✓ Toutes les écoles = ballons + chasubles + goodies.
- ✓ Les deux lauréats départementaux = kit matériel pédagogique + goodies.
- ✓ Les deux lauréats régionaux = kit complet matériel pédagogique + ballons + chasubles + goodies.
- ✓ Les deux lauréats nationaux = opération « 24 heures avec l'équipe de France ».



- COMPOSITION**
- 5*6 chasubles
 - 1 filet de ballons
 - 10 ballons (+ 15 ballons reçus en septembre)
 - 4 buts
 - 1 paire de drapeaux de touche
 - 12 plots
 - 40 coupelles
 - 2 sifflets poires
 - 1 chronomètre



- COMPOSITION**
- 1 paire de buts pliables
 - 2*8 chasubles
 - 1 ballon en mousse



Pour conclure ...

L'opération « Foot à l'École », ce qu'il faut retenir en quelques mots :

- ✓ Un double projet « sportif » et « culturel ».
- ✓ Un(e) éducateur(trice) pour vous accompagner dans la mise en place d'un cycle football.
- ✓ Une dotation matérielle offerte pour les écoles participantes.

✓ **Votre contact principal :**

M. MARTINEZ Léo
(CTD DAP – District)
06.03.31.36.24

lmartinez@haute-loire.fff.fr

